



POLITIQUE RELATIVE À LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT ANNUEL SOULIGNANT LA VENUE DE NOUVEAUX ARRIVANTS À LAC-ETCHEMIN

BUT VISÉ :

Cette politique a pour but de définir et d'encadrer tout le processus entourant la réalisation d'un événement annuel soulignant la venue de nouveaux arrivants dans la municipalité par le comité de suivi de la politique familiale.

OBJECTIFS VISÉS :

- Planifier annuellement un événement qui permettra aux nouveaux arrivants de la municipalité de recevoir les informations nécessaires à une bonne intégration dans notre milieu;
- Donner l'occasion aux nouveaux arrivants de vivre une activité sociale avec des personnes reconnues du milieu;
- Faire la promotion du milieu.

DÉFINITIONS :

Nouveaux arrivants :

- Personne, entreprise et/ou commerçant venant nouvellement de s'établir dans les limites de la Municipalité de Lac-Étchemin durant la période définie par le comité de suivi de la politique familiale. Le lieu de résidence principal doit être à Lac-Étchemin.

Comité des nouveaux arrivants :

- Groupe de personnes intéressées à l'organisation de l'événement annuel et recrutées par le comité de suivi de la politique familiale qui assure l'animation du groupe.

MODE DE RECHERCHE DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

- Trois (3) mois avant l'événement, une invitation sera lancée dans le journal l'Info du Lac et sur le site internet de la Municipalité de Lac-Étchemin. Au même moment, des affiches seront produites pour inciter les nouveaux arrivants à s'inscrire auprès du secrétariat de la municipalité. Le secrétariat municipal et les propriétaires de logements seront mis à contribution pour l'élaboration de la liste. Une fois la liste complétée, une invitation personnalisée sera adressée aux nouveaux arrivants pour les modalités de l'événement à suivre.

Autres moyens :

- La participation du comité de la Politique familiale lors du Salon des ressources à l'école Notre-Dame en début d'année scolaire est une source de visibilité importante auprès des nouvelles familles.
- Une sollicitation auprès des entreprises les incitant à transmettre à la municipalité de l'information sur les nouveaux employés qui résident à Lac-Etchemin sera mis en place.

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

La date limite d'inscription pour participer à l'événement de l'année en cours est le 31 octobre. Après cette date, les nouveaux arrivants seront invités à participer à l'événement qui se tiendra l'année suivante.

ÉVÉNEMENT ANNUEL :

Voici quelques modalités sur la présentation de l'événement annuel :

- Se tenir entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre de l'année en cours;
- Respecter les budgets accordés par la Municipalité de Lac-Etchemin;
- Inviter les représentants des institutions de la Municipalité de Lac-Etchemin :
La direction de l'école Notre-Dame, la direction de la polyvalente des Appalaches, la directrice générale du Centre de santé et des services sociaux des Etchemins, le chef pompier, un policier de la Sûreté du Québec et parrain de notre municipalité, le directeur général et les cadres de la municipalité, le maire et les conseillers municipaux, les députés provincial et fédéral. La liste est non limitative.
- Prévoir des installations qui peuvent accueillir de jeunes enfants;
- L'activité doit laisser place aux échanges entre les invités.

DOCUMENTATION :

Une pochette est remise aux nouveaux arrivants et devra contenir les documents suivants :

- Carte de Chaudière-Appalaches
- Exemple de la Politique familiale
- Mot du maire
- L'assistance URGENCE SERVICES MUNICIPAUX
- Carte touristique
- Dépliant - Usine d'eau potable
- Dépliant - l'Éco-Parc des Etchemins
- Dépliant - Station de ski du Mont-Orignal
- Dépliant - Club de Golf de Lac-Etchemin
- Dépliant - Venez vivre l'aventure à vélo
- Dépliant - Club nautique
- Dépliant - Les Etchemins en Chaudière-Appalaches – Une région servie sur un plateau
- Un signet du site internet
- Si possible – copie de la dernière parution de l'Info du Lac et de l'Info loisir
- Une épinglette

De plus, les organismes et les commerces de Lac-Etchemin seront invités à présenter de la documentation promotionnelle qui sera installée sur une table pour consultation.

LE COMITÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

Le comité des nouveaux arrivants devra tenir le nombre de rencontres requises pour l'organisation et la réalisation de l'événement. Un compte-rendu de chacune des rencontres doit être produit et présenté au comité de suivi de la Politique familiale. Le dernier compte rendu doit contenir un rapport de l'activité, l'état des finances et les recommandations pour la prochaine année.

De plus, trois (3) semaines avant la tenue de l'événement annuel, le comité devra transmettre à la direction générale de la Municipalité de Lac-Etchemin, un document contenant les informations suivantes :

- La formule retenue pour souligner l'événement (souper, 5 à 7...).
- Date, heure et lieu où l'événement se tiendra;
- Déroulement détaillé du protocole;
- Personnes invitées;
- Liste des nouveaux arrivants

Politique adoptée par la résolution numéro 194-08-2006 adoptée par le Conseil municipal lors de la séance régulière du 1^{er} août 2006.